



**CHARLES/PERREULT**  
 COURTIER IMMOBILIER  
 Broker at  
 RE/MAX du Cartier Town of  
 Mont-Royal

514-731-7575



# TMR Poste La DE MONT-ROYAL



[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998  
 An independant weekly serving your Town

10 FÉVRIER 2021

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 24.05

Atteignez le sommet avec  
**Andreas Minkofski**  
 Courtier immobilier  
 (514) 994-2741  
 andreas.minkofski@sympatico.ca  
 Groupe sutton immobilière

## UN PROJET DE CONDOS REMPLACERA TROIS IMMEUBLES SUR LE CHEMIN LUCERNE

MARTIN C. BARRY

Le comité de démolition de Ville Mont-Royal donnait son appui le 2 février au démantèlement de trois édifices commerciaux vacants sur le chemin Lucerne à l'intersection de l'avenue Glengarry, avec certaines conditions, à la suite d'une demande soumise par un promoteur immobilier.

Selon la liste des conditions que la présidente du comité, la conseillère Michelle Setlakwe, annonçait vers la fin de la séance webdiffusée, le propriétaire devra obtenir la recommandation finale du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la ville.

Il devra aussi obtenir l'approbation du conseil municipal pour des plans de réutilisation du sol et de tous les matériaux requis pour les revêtements extérieurs avant la délivrance des permis de démolition et de construction.

Le propriétaire devra aviser par écrit les propriétaires des immeubles adjacents de l'échéancier prévu pour les travaux de démolition. Le propriétaire devra prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des voisins et des passants, et maintenir les lieux sécuritaires et propres en tous temps.

Chaque phase des travaux de démolition doit être terminée et le terrain débarrassé de tous les débris de démolition dans un délai de 45 jours suivant le début des travaux de démolition.

Les travaux de décontamination des sols devront être effectués selon les directives du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, et un rapport de conformité final devra être soumis à la ville.

Le propriétaire devra en tout temps



L'un des trois immeubles sur le chemin Lucerne servait il y a plusieurs décennies comme siège social pour Kane's Super Drug Marts. Photo: Martin C. Barry

respecter les normes relatives au chantier de construction et à la démolition. En cas de transfert ou vente de la propriété, le nouveau propriétaire devra se conformer à toutes ces conditions, et les travaux prévus dans le permis de construction devront être complétés dans les douze mois à compter de la date du permis, y compris le terrassement.

Les propriétaires seront aussi obligés de protéger les arbres situés sur le terrain de l'immeuble. Finalement, les propriétaires doivent fournir à la ville avant la délivrance du permis de démolition une lettre garantie monétaire irrévocable ou un chèque certifié au montant de 4,1 \$ millions.

Un des édifices, une ancienne pharmacie Uniprix qui fermait ses portes à peu près en même temps qu'ouvrait le nouveau centre d'achat Carré Lucerne, servait il y a plusieurs décennies comme siège social de la chaîne de pharmacies Kane's Super Drug Mart. Ce dernier fut acquis en 1988 par la

firme concurrente Cumberland Drugs, qui fut ensuite acquise par le Groupe Jean Coutu vers la fin des années 90.

D'ailleurs, on peut observer sur un mur extérieur de ce même édifice quelques traces du logo d'entreprise que Kane's utilisait à l'époque. En fait, l'ancien maire de VMR, Harry Schwartz, était un des fondateurs et principaux dirigeants de Kane's pendant un bon nombre d'années. L'édifice juste au sud (2375 Lucerne) servait pour un dépanneur Couche-Tard pendant un temps.

Selon Mme Setlakwe, l'immeuble qui remplacera les édifices démolis sera résidentiel à condominiums, avec une hauteur maximale de 15 mètres et quatre étages. Les étages supérieurs donnant sur le chemin Fulton en arrière seront construits « en retrait » de la rue pour diminuer l'aspect massif de l'immeuble. Il y aura deux niveaux de stationnement au sous-sol.

Encore selon Mme Setlakwe, il n'y avait pas d'opposition formelle à la démolition par des citoyens. Tout de même, «Il y avait des préoccupations des résidents sur Fulton qui ne nous ont pas du tout opposés», disait-elle.

### Summary:

The town's demolition committee has given permission to a developer to tear down three 1950s-era commercial buildings at the north end of Lucerne Rd., one of which was at one time the corporate headquarters for one of Quebec's largest discount pharmacy chains.

A four-storey residential condo project will be replacing the buildings. One of them used to house offices for Kane's Super Drug Marts, which was acquired by Cumberland Drugs, which in turn was acquired by Jean Coutu Pharmacies in the late 1990s.



905 PLYMOUTH # 302

Une rareté sur le marché!!! Condo de 3 CAC aménagé avec finesse. Orientation sud-est procurant une magnifique luminosité intérieure. Vaut la visite pour apprécier tous les atouts uniques offerts. 2 garages,spacieux espace de rangement, vaste balcon.

\$915,000

Anne & Liane  
**REDDING**  
 PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

**ANNE REDDING**, Courtier immobilier  
 514.573.2663  
 redding.anne@gmail.com

**LIANE REDDING**, Courtier immobilier  
 514.737.8963  
 liane.redding@sympatico.ca

**ROYAL LEPAGE TENDANCE**  
 Agence immobilière  
 263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

*Complicité en toute simplicité !*

# INFO FLASH



## CORONAVIRUS (COVID-19) BÂTIMENTS MUNICIPAUX: FERMETURES ET EXCEPTIONS

Toujours en accord avec les plus récentes consignes gouvernementales, la fermeture au public des divers bâtiments municipaux de Mont-Royal, y compris la plupart de ses bâtiments récréatifs, se poursuit. Les activités (cours, ateliers, bains libres, etc.) demeurent suspendues, peu importe leur emplacement.

### Exceptions: bibliothèque et patinoires extérieures

La bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson est désormais ouverte au public du lundi au samedi inclusivement, de 10 h à 17 h. Le prêt sans contact n'est plus disponible. Nombre de visiteurs limité à 35 usagers, couvre-visage obligatoire pour les 10 ans et plus. Certains services tels que le prêt de jeux, les postes informatiques et les réservations de la salle d'étude ne sont pas disponibles pour le moment.

Nos patinoires extérieures vous accueillent sept jours par semaine jusqu'à 19 h 30. L'accès aux vestiaires ou casiers se termine à 19 h 45. Hockey restreint; détails en ligne.

Renseignements: 514 734-2928.

## CORONAVIRUS (COVID-19) MUNICIPAL BUILDINGS: CLOSURES AND EXCEPTIONS

As per the Town's usual accordance with the latest government directives, the closure to the public of most municipal buildings in Mount Royal, including its recreational buildings, remains ongoing. All activities (courses, workshops, family swims, etc.) remain suspended, whatever the location.

### Exceptions: library and outdoor rinks

The Reginald J. P. Dawson Library is now open to the public from Monday to Saturday, 10:00 to 17:00. Contactless loans are no longer available. Number of visitors limited to 35 users, mandatory face mask starting at age 10. Some services such as game loans, access to computer workstations, and study room reservations remain unavailable at this time.

Our outdoor rinks welcome you seven days a week until 19:30. Access to chalets and lockers ends at 19:45. Restrictions on hockey; details online.

Information: 514 734-2928.

## TENUE VIRTUELLE DE REGISTRES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NOS E-2101, E-2102, E-2103 ET E-2105

Le registre habituellement ouvert à l'hôtel de ville pour chacun de ces règlements est remplacé par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours. Un formulaire est disponible en ligne au [www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca) et la date d'échéance pour participer est le 11 février.

Renseignements : 514 734-2985.

## VIRTUAL HOLDING OF REGISTERS LOAN BY-LAWS NO. E-2101, E-2102, E-2103 AND E-2105

The usual register at Town Hall for each of these by-laws is being replaced by a 15-day period for the receipt of written applications for a referendum poll. A form can be downloaded at [www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca) and the deadline for submitting it is February 11.

Information: 514 734-2985.

## NOUVELLE PLACE PUBLIQUE AU CENTRE-VILLE C'EST LE TEMPS DE VOTER!

D'ici le 18 février, 16 h 30, votez pour votre nom favori (1er choix, 2e choix) parmi ceux qui pourrait porter la place publique construite actuellement au centre-ville, entre les ponts Laird et Cornwall.

Consultez les détails du concours au [www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca) et complétez votre bulletin de vote en ligne. Six noms ont été présélectionnés en comité par la Ville parmi plus de 150 propositions citoyennes.

## NEW PUBLIC SPACE IN TOWN CENTRE TIME TO VOTE!

Vote for your favourite name (first and second choice) for the public space currently under construction between the Laird and Cornwall bridges. You have until February 18, 16:30 to register your preferences.

The contest details can be found at [www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca), along with a chance to cast your vote. Six names have been shortlisted by the Town by way of a committee, out of more than 150 submissions from citizens.

## CORONAVIRUS (COVID-19) MESURES D'ALLÈGEMENT FISCAL AUX RÉSIDENTS ET ENTREPRISES

### ÉCHÉANCES DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Les comptes ont été mis à la poste le 1er février. En 2021, les versements de taxes foncières de Mont-Royal seront exigibles les 25 mai et 25 août seulement.

Renseignements: 514 734-2900.

## CORONAVIRUS (COVID-19) TAX RELIEF MEASURES FOR RESIDENTS AND BUSINESSES

### PROPERTY TAX PAYMENT DUE DATES

The tax bills were mailed on February 1. In 2021, the instalments of Mount Royal property taxes have been set only to May 25 and August 25.

Information: 514 734-2900.

## CORONAVIRUS (COVID-19) STATIONNEMENT: TOLÉRANCE TEMPORAIRE

Pendant toute la durée du confinement, la consigne donnée aux patrouilles de notre Sécurité publique en est une de tolérance. En revanche, le respect des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite et l'interdiction de stationner devant une borne-fontaine continuent de s'appliquer.

## CORONAVIRUS (COVID-19) PARKING: TEMPORARY TOLERANCE

For the entire duration of the confinement, instruction given to our Public Safety patrols is one of tolerance. However, reserved spaces for people with reduced mobility still need to be respected and parking in front of a fire hydrant remains prohibited.

## EMPLOIS D'ÉTÉ 2021 POUR ÉTUDIANTS

Divers postes sont offerts de mai à août. Vous pouvez consulter la liste des emplois d'été offerts et tous les documents pertinents sur notre site web ([www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca)) ainsi qu'y trouver un formulaire de demande d'emploi d'étudiant.

Sept dates limites distinctes de présentation des demandes s'échelonnent du 8 janvier au 26 mars 2021, selon les postes convoités.

## SUMMER 2021 STUDENT EMPLOYMENT

There are a variety of positions available from May to August. You can find the summer employment list as well as all relevant documentation on our website ([www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca)), including a Student Employment Application form.

Seven distinct closing dates for applications fan out before January 8 and March 26, 2021, depending on the positions desired.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514-734-2900

Urgence 9.1.1

Bibliothèque 514 734-2967

Loisirs 514 734-2928

Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture (horaire régulier)  
Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

## GENERAL INFORMATION

514-734-2900

Emergency 9.1.1

Library 514 734-2967

Recreation 514 734-2928

Public Security 514 734-4666

Office hours (regular schedule)  
Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5

[www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca) • [www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca)



## VOTRE COMPTE DE TAXE 2021 YOUR 2021 TAX BILL

Afin de soutenir les foyers montréalais en cette période d'incertitude économique liée à la pandémie de la COVID-19, **le Conseil municipal a décidé de reporter l'échéance du premier versement des taxes municipales au 25 mai et le second au 25 août 2021.**

### ACCÈS EN LIGNE

Le compte de taxes sera mis à la poste le 1<sup>er</sup> février. Vous pourrez par la suite le consulter **en ligne** en tout temps grâce à votre compte personnalisé ACCÈS-CITÉ qui vous permet de vous inscrire aux activités de loisirs.

- Si vous n'avez pas de compte pour vous inscrire aux activités de loisirs ACCÈS-CITÉ, créez-en un à l'adresse suivante: [mon.accesscite.net/66072/fr-ca](http://mon.accesscite.net/66072/fr-ca)
- Une fois connecté à votre compte, dans l'onglet Comptes de taxes, ajoutez votre propriété à l'aide des renseignements figurant sur votre compte de taxes papier de l'an dernier.

\* Si vous désirez vous prévaloir de cette option, cochez la case pour recevoir votre compte par voie électronique. **Important : Si vous cochez cette case, vous ne recevrez plus votre compte de taxes par la poste.**

*In order to support TMR Residents in this period of economic uncertainty related to the COVID-19 pandemic, **Town Council has decided to extend the due date for the first installment of municipal taxes to May 25, and the second installment to August 25, 2021.***

### ONLINE ACCESS

*The tax bill will be mailed on February 1. You will then be able to consult it **online** on your personalized ACCÈS-CITÉ account, which allows you to register for recreational activities.*

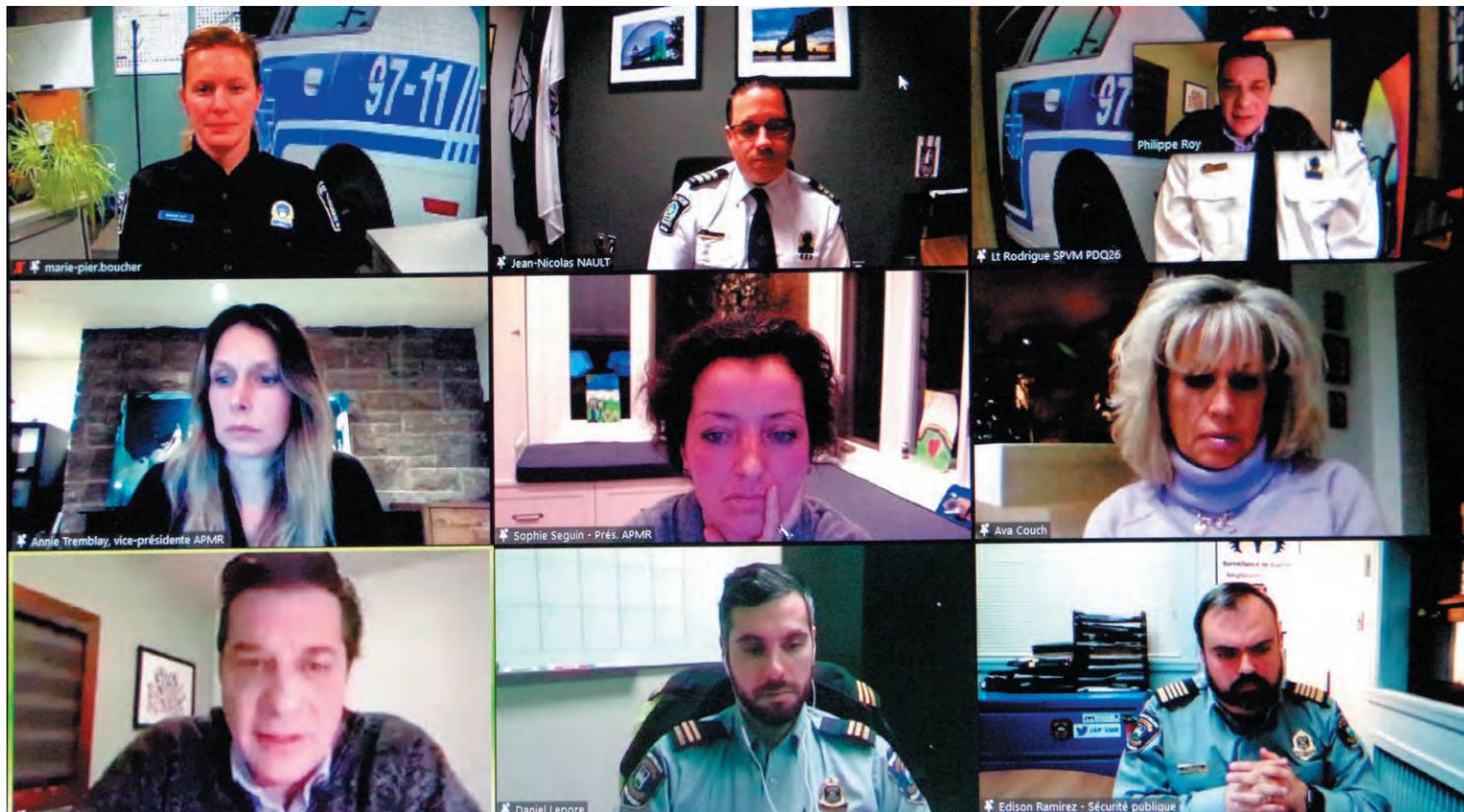
- *If you don't already have an account to register online for recreation activities ACCÈS-CITÉ, create one at [mon.accesscite.net/66072/en-ca](http://mon.accesscite.net/66072/en-ca)*
- *Once you are signed in, under the Tax Account tab, add your property using the information found on your last paper tax bill.*

*\* If you wish to take advantage of this option, check the box to receive your tax bill electronically. **Important: If you check this box, you will no longer receive your tax bill by postal mail.***

## RENSEIGNEMENTS / INFORMATION

514 734-3021 / 514 734-3026  
VILLE.MONT-ROYAL.QC.CA  
TOWN.MOUNT-ROYAL.QC.CA

# TOWN NOT READY TO DROP SPEED TO 30 KM/H EVERYWHERE, MAYOR TELLS APMR



The APMR's webcast meeting on town security issues featured speakers from Public Security, the Montreal Police and TMR town hall.

Photo: Martin C. Barry

## MARTIN C. BARRY

Town of Mount Royal will not be reducing the speed limit to 30 km/h on all its residential streets as a possible traffic calming measure, Mayor Philippe Roy told a resident during a webcast last week on town safety sponsored by the Parent's Association of Mount Royal (APMR).

The APMR leadership decided to hold the meeting after realizing recently from posts left on its Facebook page that there was a lot of concern among town residents with security issues involving children, traffic, speeding and even dog control, said APRM vice-president Annie Tremblay.

While acknowledging that several boroughs in the City of Montreal have adopted a policy of 30 km/h on all their residential streets, Mayor Roy said that when town officials have taken up the issue with traffic management experts, they said an overall 30 km/h speed limit might end up being counterproductive.

"What we have been told is that if we put 30 everywhere, we will be making parks and areas near schools where there is 30 km/h now less secure," he said. "So, to standardize 30 in the same way seemingly makes schools and parks less secure."

However, the mayor noted that in other areas on the island of Montreal, just about all cities, whether it's Dorval, Pointe Claire, D.D.O., Côte St. Luc, Westmount or TMR, "we are all with 40 km/h standard everywhere, with 30 km/h in areas where it's more dangerous.

"So, up to now we have wanted to maintain that," he continued. "But a debate continues and we are constantly being asked about this. And if we can be persuaded that 30 is better, then we will move forward with it."

During a segment led by officials from the town's Public Security Department, socio-community officer Daniel Lepore provided a lengthy list of suggestions home owners can use to protect themselves against burglars.

He noted that too many residents who have alarm systems fail to turn it on when they're only going out for short periods of time, leaving their homes vulnerable to break-ins by burglars who are always looking for fresh opportunities.

"Do not leave any ladders or tools outdoors," he added. "By doing this you are inviting opportunities by thieves to target your home. Having ladders available to

reach the second floor is very problematic because some houses do not have alarm systems that are engaged on the second floor."

According to Lieut. Stéphane Rodrigue, a long-time Montreal Police Department officer who began his career at the former Station 24 in TMR, the town is one of the least problematic areas in Montreal for criminal activity. He said that in 2020, the crime rate fell by 16 per cent compared to the year before.

### Résumé:

Ville Mont-Royal ne réduira pas la vitesse véhiculaire sur toutes ses rues résidentielles à 30 km/h comme mesure de sécurité, le maire Philippe Roy répondait à un citoyen durant une séance d'information la semaine dernière sur la sécurité organisée par l'Association des Parents de Mont-Royal.

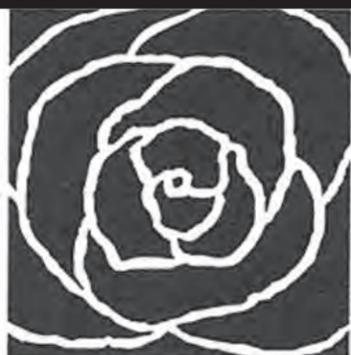
« Quand on parle à des spécialistes, que ce soit des gens dans le domaine de la police ou les ingénieurs et tout, ce qu'on se fait dire c'est que si on met 30 partout, on rend moins sécuritaire les pourtours d'école et les parcs où on a mis 30 actuellement », expliquait le maire Roy.

## DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



### 592 ALGONQUIN

Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SBD. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.



**MARIE VERMETTE inc.**

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal  
Tél: (514) 272-2225 • Livraison



## BRIGITTE MACK

COURTIER IMMOBILIER  
cel; 514-824-2132  
brigittemack@me.com  
www.brigittemack.ca  
groupe sutton immobilia inc

# On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

## LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

### Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

### À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée ;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

## L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'éviter **plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

## LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

### Le vaccin est-il sécuritaire?

**Oui.** Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

### Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

### Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

**Non.** Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

### Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

### Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

### Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

### La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

**Non.** Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

### Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

### Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

**Oui.** Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

# L'UPPCQ PREND POSITION SUR LA LOI SUR LE STATUT DE L'ARTISTE ET DEMANDE UN SYSTÈME ÉQUITABLE POUR TOUS



L'Union des producteurs et productrices du cinéma québécois (UPPCQ) a déposé un mémoire dans le cadre des consultations sur la loi S-32.1 sur le statut de l'artiste (LSA) lancées par la ministre Mme Nathalie Roy, où il nous semble cruciale de participer en raison des conséquences sérieuses que cette révision pourrait avoir sur nos entreprises, sur la liberté artistique et sur la diversité des voix.

Nous croyons que la LSA et son interprétation ont pris au fil des ans une tendance vers l'industrialisation des modes de production pour répondre principalement aux enjeux des productions étrangères et des grands producteurs québécois, qui sont très loin de la réalité de la majorité des petites entreprises de production et des créateurs qu'elles soutiennent. Notre association s'avoue d'abord quelque peu perplexe devant ce qui semble l'incompréhension des syndicats sur la situation actuelle et ses problématiques,

mais également sur la manière d'y trouver une solution. Nous nous trouvons dans une impasse où les financements familiaux octroyés à nos productions, couplés à une inflation artificielle des coûts et des conditions salariales, fragilisent grandement nos entreprises et les obligent à remplir des conditions inatteignables en regard des financements publics disponibles. Beaucoup de producteurs, particulièrement ceux du cinéma d'auteur, du domaine du documentaire, ainsi que les entreprises de la relève, vivent déjà en situation de précarité, devant assumer les frais courants et remplir leurs obligations pour maintenir leur entreprise à flots, avant même de se payer un salaire.

L'actuel LSA -aujourd'hui en révision- établit déjà, en contrepartie des droits extraordinaires donnés aux syndicats, l'obligation de ces derniers de convenir de conditions particulières pour la relève et pour les petites entreprises. Le respect de la loi devrait donc avoir mené aujourd'hui à des conditions bien claires et négociées pour régler les relations de travail visant la réalité de nos membres, or c'est nullement le cas. Par ailleurs, de telles conditions sont non seulement exigées par la loi, mais nécessaires au vu des engagements du Québec quant aux recommandations sur le statut de l'artiste de l'UNESCO. De plus,

la pratique prouve que la négociation de telles conditions est un objectif clairement atteignable. En atteste le fait que dans le domaine du théâtre l'Union des artistes (UDA) a bien su définir des conditions différentes pour les différents types de production.

En ayant négligé au cours des 25 dernières années d'établir des conditions claires, pérennes et négociées pour ces producteurs, on ne peut qu'arriver à la conclusion que les associations avec reconnaissance statutaire ignorent de façon volontaire l'esprit de la loi.

Loi qui a montré son inefficacité et qui est venue à normaliser un statut d'exception au service d'une approche affairiste de la production audiovisuelle, aux dépens de notre culture, aux dépens de ceux et celles qui tentent de la renouveler, producteurs et créateurs précarisés; et ça dans l'indifférence complète du milieu.

En ce sens, nous croyons que les déclarations que l'UDA fait dans divers médias depuis quelques jours, ne s'attaquent pas à la bonne cible. Vouloir obliger tous les producteurs à adopter un mode de fonctionnement homogène va à l'encontre des principes de la LSA et de la diversité des entreprises que nous

représentons, et est surtout un frein à l'autonomie artistique.

Pour l'UPPCQ, la question se pose de façon fondamentale et il faut y répondre rapidement avec des changements législatifs courageux. La qualité artistique, l'équité et la diversité des points de vue, doivent prévaloir sur les intérêts financiers des plus gros joueurs. L'importance doit être mise sur la richesse des contenus culturels et, pour ce faire, sur une reconnaissance des différents modes de production à la hauteur des moyens dont nous disposons au Québec qui ne sont évidemment pas illimités.

## À propos de l'UPPCQ

L'Union des producteurs et productrices du cinéma québécois est une organisation regroupant essentiellement des producteurs de cinéma et de télévision, provenant de la relève, du documentaire et de la production de films d'auteur. Ce sont souvent de plus petites entreprises où l'art, la culture et l'accompagnement des créateurs est au centre des préoccupations. Avec 42 membres corporatifs des plus actifs dans la production de cinéma, elle compte un total de plus de 100 sympathisants chez les producteurs du Québec.

 <b>PHILIPPE REDDING</b> predding.com 514-984-9526	 <b>245 BATES # 309 MONT-ROYAL</b> Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage. PD 1,550\$/M. OCC. IMM.	 <b>832 CR BERWICK</b> Cottage chaleureux 3 étages. 3 cac, 2 sdb, garage. Belle grande cour. Secteur familial, cul-de-sac. Près de l'école Saint-Clément ouest * LOCATION COURT TERME POSSIBLE * 3,650\$/M. OCC. IMM	 <b>4500 CÔTE DES NEIGES #402</b> Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo. 2 beds, 2 baths, one with integrated laundry. Central a/c. Garage and locker. \$1800/M. IMM. OCC.	 <b>TOUR DES CANADIENS 3 - #3707</b> 1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE Magnificent unit, 37th floor. Open area living room/dining room, 2 beds, 2 baths. Big balcony. 24h security. Garage and locker. \$3000/M. IMM. OCC.
---	---	--	--	--

## POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE  
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!  
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

redaction@steele-medias.com

514-570-1855



Un mécontentement généralisé

# LES RESTAURANTS FACE À LA COVID-19

VINCENT CADORETTE

Le 2 février dernier, le premier ministre François Legault a amorcé son point de presse en annonçant une série de mesures d'assouplissement sur l'entièreté du territoire québécois suite à la diminution des hospitalisations et du nombre de cas de COVID-19 dans la province. Effectivement, depuis le 8 février, les commerces non essentiels sont désormais ouverts, sauf pour les restaurants, les centres d'entraînement physique et les bars (des régions en zone rouge). Toutefois, pour l'industrie de la restauration, la lumière au bout du tunnel est loin d'être visible. Effectivement, selon Radio-Canada, 60% des restaurants se trouvent en zone rouge.

À cet effet, dans une entrevue à Radio-Canada, François Meunier, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales de l'Association de la Restauration du Québec (ARQ), a indiqué qu'il y a un sentiment de détresse, de frustration et une incompréhension généralisée au sein de ses membres. De plus, il affirme dans un communiqué de presse que les restaurateurs : « ont fait plus que leur part depuis le début de la pandémie », y compris la dépense de sommes astronomiques pour la mise en place des mesures sanitaires exigées par la Santé publique lors de la période estivale. Avec les changements constants des mesures en place et le manque de communication à l'égard des restaurateurs de la part du gouvernement, l'ARQ rapporte que ses membres trouvent que la situation est « insupportable », alors qu'ils amorcent un 5<sup>e</sup> mois de fermeture des salles à manger dans plusieurs régions. En addition, selon l'ARQ, la suspension de la presque entièreté des opérations sans preuve que les établissements sont un lieu de propagation de la COVID-19 est inadmissible.



Le restaurant Tinc Set, caviste et rôtisserie

Ainsi, afin de relancer l'industrie, l'ARQ a fait part de ses recommandations au gouvernement du Québec dans le cadre des consultations pré-budgétaires menées actuellement par le ministre des Finances en vue du prochain budget. Dans une lettre envoyée à Éric Girard, le ministre des Finances, l'ARQ recommande une dizaine de mesures telles que l'imposition d'un plafond sur les commissions exigées par les entreprises offrant un service de livraison par une application et bloquer l'augmentation de la taxe spécifique à l'alcool, entre autres. Cela dit, la principale recommandation demandée par l'ARQ est : « la mise en place d'un véritable programme d'aide financière, non constitué de prêts, non modulé en fonction de la baisse des ventes pour une période définie à l'instar de ce que fait le gouvernement fédéral. »

Malgré tout, le gouvernement provincial

a annoncé le 1 février une série de mesures additionnelles. À vrai dire, ils ont annoncé le prolongement du programme d'aide de remboursement des frais jusqu'à deux mois après la réouverture des établissements. Par conséquent, les entreprises admissibles au volet Aide aux entreprises en région d'alerte maximale (AERAM) dans le cadre du Programme d'action concertée temporairement pour les entreprises (PACTE) ou du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) pourront recevoir un soutien additionnel pour traverser cette pandémie.

Tout de même, les restaurateurs adaptent leurs opérations en conséquence. En outre, plusieurs comptoirs ont vu le jour dans Montréal, qui mélangent épicerie, café et livraison. Notamment, au cœur du quartier Outremont, il y a Tinc Set. Cette adresse délicieuse a ouvert ses portes le 14 janvier

dernier et est un incontournable pour le poulet rôti. D'autres ont décidé de fermer leurs salles pour rénovation, comme les Enfants terribles (celui situé sur la rue Bernard) et la Brasserie Bernard. Aussi, certains se préparent pour une Saint-Valentin hors de l'ordinaire. En effet, le restaurant Bloomfield de Caroline Dumas propose un Spécial Saint-Valentin pour deux à déguster au réveil. Aussi, le Beau Mont où le chef Normand Laprise et son équipe proposent un menu cinq services pour deux personnes. Également, ce restaurant réputé offre un faitout en céramique signé Émilie Henry, accompagné d'un plat. Règle générale, la Saint-Valentin représente habituellement un gain économique pour les fleuristes, les vendeurs de chocolat et les restaurants, qui souhaitent que cette année soit aussi profitable, surtout suite aux derniers mois plus difficiles.

Crédit photo: Vincent Cadorette

## POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE COMMERCE ET VOS SERVICES

TMR  
La Poste  
DE MONT-ROYAL

Au service de notre communauté  
Serving our community

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT BILINGUE À MONT-ROYAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE SEMAINE

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCE



PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT  
PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

# We all want to know more about COVID-19 vaccination



COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 as part of a massive effort to prevent serious complications and deaths related to COVID-19, and stop the virus from spreading. Through vaccination, we hope to protect our healthcare system and allow things to return to normal.

## A VACCINATION OVERVIEW

### Why get vaccinated at all?

There are many reasons to get vaccinated (all of them good), including protecting ourselves from health complications and the dangers stemming from infectious diseases, as well as making sure they don't resurface.

### How effective is vaccination?

Vaccination is one of medicine's greatest success stories and the cornerstone of an efficient healthcare system. That said, as with any medication, no vaccine is 100% effective. The efficacy of a vaccine depends on several factors, including:

- The age of the person being vaccinated
- Their physical condition and/or state of health, such as a weakened immune system

## THE IMPACT OF VACCINES AT A GLANCE



- The World Health Organization (WHO) estimates that vaccination helps **prevent over 2 million deaths** every year, worldwide.
- Since the introduction of vaccination programs in Canada in 1920, **polio has been wiped out** across the country and several other illnesses (such as **diphtheria, tetanus** and **rubella**) have virtually disappeared.
- **Smallpox** has been **eradicated** throughout the world.
- The main bacteria responsible for **bacterial meningitis** in children—*Haemophilus influenzae* type B—has become **much rarer**.
- **Hepatitis B** has for all intents and purposes **disappeared** in young people, due to their having been vaccinated in childhood.

## COVID-19 VACCINES

### Are the vaccines safe?

**Definitely.** COVID-19 vaccines have been tested for quality and efficacy on a large scale and passed all necessary analysis before being approved for public use.

All required steps in the vaccine approval process were stringently followed, some simultaneously, which explains why the process went so fast. Health Canada always conducts an extensive investigation of vaccines before approving and releasing them, paying particular attention to evaluating their safety and efficacy.

### Who should be vaccinated against COVID-19?

We aim to vaccinate the entire population against COVID-19. However, stocks are limited for now, which is why people from groups with a higher risk of developing complications if they are infected will be vaccinated first.

### Can we stop applying sanitary measures once the vaccine has been administered?

**No.** Several months will have to go by before a sufficient percentage of the population is vaccinated and protected. The beginning of the vaccination campaign does not signal the end of the need for health measures. Two-metre physical distancing, wearing a mask or face covering, and frequent hand-washing are all important habits to maintain until the public health authorities say otherwise.

### On what basis are priority groups determined?

The vaccine will first be given to people who are at higher risk of developing complications or dying from COVID-19, in particular vulnerable individuals and people with a significant loss of autonomy who live in a CHSLD, healthcare providers who work with them, people who live in private seniors' homes, and people 70 years of age and older.

As vaccine availability increases in Canada, more groups will be added to the list.

### Order of priority for COVID-19 vaccination

- 1 Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs).
- 2 Workers in the health and social services network who have contact with users.
- 3 Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults.
- 4 Isolated and remote communities.
- 5 Everyone at least 80 years of age.
- 6 People aged 70-79.
- 7 People aged 60-69.
- 8 Adults under the age of 60 with a chronic disease or health issue that increases the risk of complications from COVID-19.
- 9 Adults under the age of 60 with no chronic disease or healthcare issues that increase the risk of complications but who provide essential services and have contact with users.
- 10 Everyone else in the general population at least 16 years of age.

### Can I catch COVID-19 even after I get vaccinated?

The vaccines used can't cause COVID-19 because they don't contain the SARS-CoV-2 virus that's responsible for the disease. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or in the 14 days following it could still develop COVID-19.

### Is COVID-19 vaccination mandatory?

**No.** Vaccination is not mandatory here in Québec. However, COVID-19 vaccination is highly recommended.

### Is vaccination free of charge?

The COVID-19 vaccine is **free**. It is only administered under the Québec Immunization Program and is not available from private sources.

### Do I need to be vaccinated if I already had COVID-19?

**YES.** Vaccination is indicated for everyone who was diagnosed with COVID-19 in order to ensure their long-term protection. Nonetheless, given the current limited availability of the vaccine, people that contracted COVID-19 should wait 90 days from when they were diagnosed before being vaccinated.

[Québec.ca/COVIDvaccine](https://quebec.ca/COVIDvaccine)

📞 1 877 644-4545

Québec 

# L'ESPAGNE ENFLAMME LE MARIMBA AVEC KRYSTINA MARCOUX ET JUAN SEBASTIÁN DELGADO

En ligne du 28 février au 14 mars

Pro Musica est fière d'annoncer L'Espagne enflamme le marimba, le prochain concert de la série Mélodînes avec Krystina Marcoux (marimba) et Juan Sebastián Delgado (violoncelle), qui sera disponible virtuellement du 28 février au 14 mars sur livetoune.com.

Leur maîtrise technique et la finesse de leur interprétation s'expriment par des arrangements d'œuvres reconnues du répertoire originaux et étonnants. Le mariage de ces deux instruments permet une redécouverte de pièces célèbres de la musique baroque ou contemporaine.

Programme:

- Enrique Granados, Danza Española n° 5, « Andaluzas »
- Isaac Albéniz, Asturias
- Manuel de Falla, Récit du pêcheur

- Manuel de Falla, Danse rituelle du feu
- J. S. Bach, Partita pour violon seul n° 2 en ré mineur, BWV 1004 : V. Chaconne
- Paco de Lucia, Entre arrayanes
- Luigi Boccherini, Quintette pour guitare en ré majeur, G. 448 : IV. Fandango

Reconnue pour son énergie flamboyante, sa précision musicale et sa polyvalence, Krystina Marcoux consacre avant tout son énergie à la création et porte un intérêt particulier aux œuvres multidisciplinaires. En 2018 et 2019, elle participe à la tournée européenne du chanteur québécois Pierre Lapointe. Krystina, premier prix du Concours de l'OSM (2012) a obtenu son doctorat au Conservatoire National Supérieur de musique de Lyon.

Avec Krystina Marcoux, Juan Sebastián Delgado forme l'énergique duo Stick&Bow, jumelant marimba et violoncelle. Leur

premier album Resonance propose leurs propres arrangements de pièces musicales allant de Bach à Nina Simone. L'album a été choisi par la CBC comme l'un des 16 albums à retenir en 2019. Ils ont fait partie de la tournée des « jeunes artistes émergents » des Jeunesses Musicales du Canada dans l'est du Canada et se produisent dans des festivals de renom, dont le Festival Classica et le festival Bach Montréal.

Premier prix du Festival latino-américain de violoncelle en 2008, Juan Sebastián Delgado a complété un doctorat en interprétation à l'Université McGill avec Matt Haimovitz, portant sur la musique contemporaine et le nuevo tango. Actif dans la création et la diffusion de nouvelles œuvres qui explorent le violoncelle de manière innovante, Juan Sebastián a mené une variété de projets de recherche-création dans 25 pays.

Diffusion numérique disponible du

dimanche 28 février 8 h au 14 mars minuit

Billets, information et programmation : <https://promusica.qc.ca/>

L'enregistrement du concert a eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> décembre à la Chapelle historique du Bon-Pasteur de Montréal. Cette réalisation de Denys Lortie s'est effectuée en respectant scrupuleusement les normes sanitaires en vigueur.

Présenté par



Fondation  
Sandra + Alain  
Bouchard  
pour une meilleure  
société



## UNE ÉDITION DE FORMES INTIMES, SOLIDAIRE AVEC LES CRÉATEURS D'ICI

C'est avec fébrilité et espoir que le **Festival de Casteliers** dévoile la programmation de sa 16<sup>e</sup> édition qui se tiendra pendant la semaine de relâche scolaire du **3 au 7 mars 2021**. La proposition initiale comprend une dizaine de spectacles de formes intimes, pour de petits nombres de spectateurs, enfants ou adultes. En solidarité avec la communauté artistique d'ici, la programmation fait place aux nouvelles créations de marionnettistes québécois et prévoit animer plusieurs théâtres de la ville, si la situation sanitaire le permet, ainsi que les écrans de ses fidèles spectateurs.

Casteliers a composé cette édition exceptionnelle afin de valoriser les créations des artistes qui travaillent dans l'ombre depuis des mois, à défaut de pouvoir monter sur les planches des théâtres fermés au public. En attendant de connaître le sort des représentations en salle au moment du festival, l'équipe et les artistes invités se préparent à offrir des alternatives qui permettront de maintenir le lien essentiel avec le public telles que des capsules quotidiennes avec les compagnies en résidence de création, une représentation spontanée dans les rues d'Outremont, un café-causerie diffusé en direct, un programme de cinéma entièrement virtuel, un parcours-exposition dans les vitrines des commerces locaux et plus encore.

### Spectacles pour adultes

La programmation comprend deux spectacles s'adressant spécifiquement aux adultes et adolescents. C'est avec plaisir que Casteliers s'associe une fois de plus avec le Théâtre aux Écuries pour présenter **Stabat Pater**, de la jeune compagnie Pleurer Dans' Douche. Tantôt fantastique, tantôt réaliste, la fable met en scène le quotidien de Jeff Tracy, figure paternelle de la fameuse émission *Les Sentinelles de l'air*, qui incarne ici le rôle d'un retraité atteint de la maladie dégénérative de Parkinson. **Les 4 et 5 mars, pour adultes et adolescents, à partir de 13 ans.**

Une soirée de trois courtes formes jonglant avec le comique, l'étrange et le poétique aura lieu au Théâtre Outremont. Cette année, la célèbre Souris du collectif Les Sœurs Lapointe est de retour avec **À toi, pour toujours, ta Souris-Lou**, adaptée du chef-d'œuvre de Michel Tremblay. Suivra **Amanda** de Claudine Rivest, une œuvre touchante sur l'héritage transgénérationnel, qui met en scène la présence immuable de l'ancêtre dans le coin d'une mémoire. La rue vers l'or complétera la soirée avec **Le Petit Pedersen**, qui nous replonge dans le parcours initiatique d'un vieux garçon, catapulté sur les terres arides du Groenland. Inspirée de l'œuvre de Jørn Riel, cette courte forme accompagnée de musique et bruitage en direct est un extrait du spectacle *Raconteurs arctiques*. **Le 3 mars, pour adultes et adolescents à partir de 13 ans.**

### Spectacles pour tous

Plongeon dans des univers visuels et sonores débridés, voyage dans le firmament et parcours inédits mettant en scène des marionnettes mythiques seront offerts aux petits et grands dans le cadre de la programmation pour tous de la 16<sup>e</sup> édition.

Le Festival de Casteliers accueillera sur la grande scène du Théâtre Outremont **Mutatis**

**Mutandis!**, la première création scénique de Laurence Petitpas. Prenant ancrage dans l'univers fascinant et méconnu des abysses, la pièce s'inspire de faits scientifiques tellement invraisemblables qu'ils nous plongent dans un monde surréaliste et s'adressent à notre subconscient. Le spectacle est fabriqué à la manière d'un collage, liant les langages visuels et sonores de façon intuitive. **Les 6 et 7 mars, à partir de 8 ans.**

En collaboration avec le centre d'art OBORO, la 16<sup>e</sup> édition accueille les artistes Arthur Desmarteaux et Allison Moore de Productions Egotrip avec **Harmonies macroscopiques**, une performance audiovisuelle hybride, inspirée de la musique des sphères stellaires faisant usage des technologies électroniques mises en relation avec des techniques traditionnelles du théâtre d'ombres. Cette expérience multisensorielle suscitera l'émerveillement des **8 ans et plus. Du 4 au 6 mars.**

Le Collectif Lambe Lambe & Co., formé de finissantes du DESS en théâtre de marionnettes contemporain à l'UQAM, fera découvrir la tradition brésilienne du *Lambe Lambe*, une forme miniature de théâtre de marionnettes présentée dans une boîte, pour un seul spectateur. Avec un joyeux mélange de styles et de tons, **Chaperons** propose une vision « kaléidoscopique » du fameux conte de Perrault, *Le Petit Chaperon rouge*. Un spectacle intime unique en son genre à vivre en bulle familiale! Présenté à la Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM) **les 6 et 7 mars, à partir de 4 ans.**

Casteliers ramènera magie éphémère dans la ville et dans les cœurs avec **APPARITION**, une œuvre d'art public vivante de l'artiste visuelle Danielle R O Y. Admiré déjà l'été dernier, Gaza, le Cerf mythique, une marionnette plus grande que nature, reviendra se balader dans l'un des beaux parcs d'Outremont! Afin d'éviter les rassemblements, son itinéraire doit demeurer secret... Restez à l'affût!

Casteliers est également fier d'annoncer une première collaboration avec la Maison Théâtre qui devait mener à la présentation du spectacle **Le mystérieux chemin des marionnettes**. Réunissant six autres compagnies spécialisées en théâtre d'objets et de marionnettes, le Théâtre Motus a conçu un parcours à travers la Maison Théâtre pour aller à la rencontre de personnages fascinants manipulés par neuf talentueux marionnettistes. Le spectacle a malheureusement été annulé en raison de la pandémie.

### Spectacles pour les tout-petits

Casteliers renoue avec joie sa collaboration avec le Groupe Le Vivier pour présenter deux spectacles pour la toute petite enfance. Le festival s'ouvrira dès la matinée du 3 mars avec **L'Archipel aux mille sons**, de l'Ensemble Sixtrum en coproduction avec le Groupe Le Vivier. Conçu comme un voyage dans l'univers des instruments à percussion et de la musique de création, ce spectacle proposera un voyage dans l'univers des instruments à percussion et de la musique de création au travers d'îlots enchantés. **Présenté au Gesù, le 3 mars, pour les enfants de 1 à 4 ans.**

Les tout-petits de **3 mois à 3 ans** sont également conviés pour **Théâtre prêt-à-porter**, un collage de trois courtes formes de Nathalie

Derome (Des mots d'la dynamite), Anne-Sophie Tougas (Cabane Théâtre) et du musicien Thierry Champs. Les trois artistes, munis chacun de leur « sac à dos », débelleront poésie et surprises! Des histoires où les formes, couleurs et musiques s'entremêlent, et où les enfants pourront découvrir mille sonorités. Développé avec la collaboration du Théâtre de Spiegel (Belgique), le spectacle s'inscrit dans le cadre du projet de Coopération Québec-Flandre en culture pour le jeune public. **Présenté au Gesù, du 4 au 6 mars.**

Parcours-exposition pour tous

Le très attendu parcours-exposition **Marionnettes en vitrines!** souligne cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association québécoise des marionnettistes (AQM). Pour l'occasion, 44 membres de l'AQM, compagnies ou artistes des quatre coins du Québec, exposent leurs marionnettes les plus marquantes. À fils, à tringle, à gaine, géante ou minuscule, ces précieux personnages offrent un riche portrait de la marionnette québécoise des 40 dernières années. Un magnifique voyage dans le temps dans les vitrines des commerces d'Outremont, accompagné pour une première fois d'un catalogue d'exposition virtuel. Présenté par REALTA, agence immobilière, **le parcours-exposition se déroulera du 5 février au 7 mars.** À ne pas manquer, dans **32 vitrines du quartier!**

### Ciné-Casteliers : un rendez-vous virtuel avec l'international

Parmi les nouvelles activités virtuelles au programme cette année, Ciné-Casteliers fait bande à part et nous amène à la rencontre d'artistes et de créations internationales. Le visionnement de ces deux programmes sera disponible **du mercredi 3 mars au dimanche 7 mars, au tarif de 12 \$ chacun** via la billetterie du Théâtre Outremont. Bon cinéma!

Un programme international de films d'animation présenté en collaboration avec le Festival Stop Motion Montréal, **Le Stop motion aux Oscars** invite les cinéphiles à découvrir six œuvres touchantes faisant partie de la liste des courts métrages d'animation qualifiés à concourir lors de la 93<sup>e</sup> cérémonie des Oscars en avril 2021. Une invitation à tomber sous le charme de la magie de la matière et de la grâce des gestes agiles de réalisateurs de Belgique, d'Allemagne, des États-Unis, de la Corée du Sud, de la France et du Royaume-Uni. Le programme s'adresse aux adultes et adolescents de **13 ans et plus.**

Le documentaire **Les Marionnettes naissent aussi** du Collectif NAPEN rend hommage à trois grandes dames de la marionnette française, Greta Bruggeman, Émilie Valantin et Maryse Le Bris, qui nous ouvrent les portes de leurs ateliers et de leur mémoire. Un véritable hommage à ces femmes, à leurs marionnettes et leur intelligence du bout des doigts. **Pour tous, à partir de 7 ans.**

De plus, le documentaire fera l'objet d'une discussion-cinéma virtuelle en direct **le jeudi 4 mars à 11 h**, avec la réalisatrice Noémie Géron et les marionnettistes du film. Cette rencontre sera présentée gratuitement sur les pages Facebook et YouTube de Casteliers.

### Atelier virtuel pour tout-petits

**ME - La marionnette des émotions** revient sous forme d'atelier virtuel pour les parents et leurs tout-petits de 3 à 5 ans. Avec la marionnette, la danse et la musique, ils exploreront leurs émotions dans le cadre rassurant de leur maison. Le Festival de Casteliers sera aussi l'occasion du lancement officiel de ME et de la mise en ligne du tutoriel gratuit pour connaître et utiliser cet outil éducatif ludique, unique en son genre. L'atelier sera offert à deux reprises le **dimanche 7 mars à 10 h et à 11 h sur la plateforme Zoom. Gratuit, réservation obligatoire via le site web du Festival de Casteliers.**

Cet atelier est un projet conçu par Casteliers, l'Académie de danse d'Outremont et Pantanal, dans le cadre de la Table Petite Enfance Outremont (TPEO), avec le soutien financier d'Avenir d'enfants.

### Autres activités virtuelles

À cette programmation spéciale, s'ajoute le **Café-causerie : créations dans l'œuf!** diffusé gratuitement en direct du Petit Outremont. Ce rendez-vous traditionnel prisé par la communauté artistique et le public curieux, accueillera Puzzle Théâtre avec **Bois**, le Théâtre À l'Envers avec **La petite fille aux oiseaux** et Claudine Rivest avec **Les Veuves parallèles**. Casteliers est heureux d'offrir au plus grand nombre l'occasion de découvrir ainsi des projets en création et aussi de poser des questions aux artistes, **via le chat en ligne sur les pages Facebook et YouTube de Casteliers. Pour tous, à partir de 10 ans, le dimanche 7 mars à 11 h.**

Enfin, des rencontres professionnelles virtuelles, organisées en collaboration avec l'Association québécoise des marionnettistes, perpétueront la solide tradition de Casteliers de promouvoir les rencontres entre compagnies québécoises et diffuseurs du monde entier, essentielles au rayonnement de la pratique.

### Partenaires

Le Festival de Casteliers valorise et se réjouit du travail en collaboration avec ses nombreux partenaires afin de promouvoir la diffusion du 11<sup>e</sup> art. Casteliers remercie le Théâtre Outremont, le centre d'art OBORO, le Théâtre Aux Écuries, la Maison Théâtre, le Groupe Le Vivier, le Festival Stop Motion Montréal et l'Association québécoise des marionnettistes (AQM). Soulignons aussi la 8<sup>e</sup> édition du OUF! festival off de Casteliers qui transformera le Pavillon Saint-Viateur, l'habituel pavillon des festivaliers, en lieu de résidence de création pour quatre compagnies de la relève.

Casteliers remercie la participation de la **Caisse des Versants du mont Royal** et de **REALTA** à titre de partenaires majeurs, de même que Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, la Ville de Montréal, l'arrondissement Outremont ainsi que le Consulat général de France à Québec pour leur généreux soutien. Casteliers remercie également Ranger Son et éclairage, fournisseur officiel et complice de ses webdiffusions.

# HOW TO HANDLE YOUR BROKENNESS

We live in a disposable society. If we have holes in our socks we buy a new pair, never thinking of mending the old pair. If a kettle breaks, throw it away and get a new one from Amazon delivered to our door. Everything seems to have been created with "planned obsolescence", with an expiry date for us to get a new one. That attitude flows into our relationships: if it doesn't work, get a new partner.

In Japan they practice 'KINTSUGI', which means "golden joinery". This is an old art of restoration - restoring broken things. It is the idea that old things should not just be disposed of and thrown away as trash. In western countries, more often than not, we throw away broken things. Kintsugi is the idea that you can take something broken and put it back together again.

In the art of Kintsugi, they use lacquer mixed with gold, platinum, and silver and take a broken piece of pottery, or chipped glass, and glue it back together with gold. The beautiful thing about Kintsugi is that they believe that when a broken thing is restored it is better than new. They have joined with gold, silver, and platinum placed into all the broken pieces. It is better than it was before - in a brand new way!

Ernest Hemmingway, the American author, himself no stranger to brokenness, wrote: "The world breaks everyone, and afterwards many are strong at the broken places."

Brokenness is not only an inevitable part of life - it is an essential part of life. If you have not experienced "brokenness", just wait; it will come. But, as with most things, the blessing of brokenness is not inevitable; it is conditional on our response. Countless numbers of people emerge from their "brokenness"

embittered, with their lives forever diminished, and their joy tarnished. Our attitude is all important.

The magnificence of the butterfly only develops as it emerges THROUGH struggle from the confines and the comfort of the cocoon. Without that struggle, through brokenness, the butterfly would die unfulfilled.

In a small community in Germany there is this legend. Years ago they were troubled with poor harvests. So the villagers prayed: 'Lord, for one year promise that you will give us exactly what we ask for - sun and rain, when we ask for it.'

According to the legend, God agreed. When the villagers called for rain, He sent rain. When they called for sun, He sent sun. Never did the corn grow taller, or the wheat so thick as it did that season. As the harvest time approached, joy turned to sadness when the farmers saw, to their shock and dismay, that the cornstalks had no corn, the wheat stalks produced no grain, and the leafy trees bore no fruit. 'O God,' the people prayed. 'You have failed us.'

God replied, 'Not so my children. I gave you all that you asked for.' 'Then why, Lord,' they cried, have we no fruit or kernel, or grain?' 'Because,' God answered, 'You did not ask for the harsh north wind.' Without the winds, of course, there was no pollination.

It is said that Elgar, the great musician, was once listening to a young girl singing. She had a beautiful voice and a near faultless technique, but she just missed greatness. "She will be great," said Elgar, "when something happens to break her heart." There are things only sorrow can release. And at such times, it is our creative response to our brokenness, which makes all the

difference.

**Dr. Brian Gazzard, is a resident of the town, and a personal development**

**consultant.**  
**bmgazzard@hotmail.com**  
**514-961-8317**



## AVIS PUBLIC

## PUBLIC NOTICE

### DEMANDE DE DÉMOLITION pour les maisons jumelées situées au 308 et 310, croissant GENEVA

Conformément au Règlement No 1435 régissant la démolition d'immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville de Mont-Royal tiendra une séance à huis clos le vendredi 26 février 2021. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site web de la Ville dès le lundi 1er mars 2021.



308 ET 310, CROISSANT GENEVA / 308 AND 310 GENEVA CRESCENT

Cette séance a pour but de présenter le projet de demande de démolition des bâtiments situés aux 308 et 310, croissant GENEVA (lots 1 680 734 et 1 680 733 du cadastre du Québec) à Ville de Mont-Royal et de rendre une décision;

Toute personne voulant se faire entendre par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition ou voulant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit transmettre ses commentaires écrits ou son opposition motivée au plus tard le 25 février 2021.

Pour être admissible, un commentaire ou une opposition doit être :

- transmis par courriel à l'adresse suivante: [greffier@ville.mont-royal.qc.ca](mailto:greffier@ville.mont-royal.qc.ca);

ou

- être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.

Les détails relatifs à cette demande de démolition sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse [www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca)

Donné à Mont-Royal,  
le 10 février 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

### APPLICATION TO DEMOLITION for the semi-detached homes located at 308 and 310 GENEVA Crescent

As required by By-law No. 1435 Governing the Demolition of Immovable, the Demolition Review Committee of the Town of Mount Royal will hold a closed session meeting on Friday, February 26, 2021. The recording of this meeting will be available on the Town's website as of Monday, March 1.

The purpose of this meeting is to present the project concerning the application for the demolition of the buildings located at 308 and 310 GENEVA Crescent (lots 1 680 734 and 1 680 733 of the cadastre du Québec) at Town of Mount Royal and to render a decision;

Any person wishing to be heard by the Demolition Review Committee or wishing to oppose the granting of a demolition permit must provide written comments or an objection, with the reasons thereof, no later than February 25, 2021.

To be eligible, a comment or an objection must be:

- sent by e-mail to: [townclerk@town.mount-royal.qc.ca](mailto:townclerk@town.mount-royal.qc.ca);

or

- be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.

Details of this application to demolition can be found on the municipality's website at [www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca)

Given at Mount Royal,  
on February 10, 2021.

## LOUISA ROSSI

COURTIER IMMOBILIER



POUR UN SERVICE DÉTAILLÉ... DE VOTRE COURTIER DE QUARTIER!

514-862-2040

1257 Laird, Mont-Royal,  
H3P 2S9, 514-731-7575



### T.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Large, modern,  
Pool and heat.

### V.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Larges, modernes,  
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213  
Pager: 514-230-7982  
[www.hsprop.com](http://www.hsprop.com)

Président: Pascal Richard  
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly  
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau  
Édition: Pascal Richard  
Collaborateurs: Martin C. Barry,  
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy  
Conseil comptable: Cianci & Associés  
Production: Pascal Richard  
Ventes: Pascal Richard  
Publié par: STELE • Médias, Communications,  
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de

tc • TRANSCONTINENTAL

CARD

VIDÉOTRON

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

#1-1400 rue Ouimet  
Montréal, Qc, H4L 3R1  
Tél.: 514-736-1133  
[redaction@stele-medias.com](mailto:redaction@stele-medias.com)  
[publicite@stele-medias.com](mailto:publicite@stele-medias.com)  
[administration@stele-medias.com](mailto:administration@stele-medias.com)

514-570-1855



Socializing can still occur during this challenging and worrisome pandemic. Two neighbours visit and chat enjoying their usual afternoon tea time respecting the rules and social distancing. Volunteering and keeping in touch with our community is so important at this time. This photo was taken by another neighbour and it is a true reminder that our TMR citizens are creative in maintaining communication with our friends.

Certes, ce n'est ni le froid ni un certain virus qui empêcheront Mme Caroline Emblem de recevoir sa voisine et amie de longue date, pour savourer leur habituel thé. N'est-ce pas l'essence même du bénévolat que d'être à l'écoute des autres et de trouver de nouvelles façons d'être disponible, tout en respectant les règles de distanciation? Un troisième voisin à croquer cette scène.

# ARTTRAM

## Tatiana Sragar



ARTISTE DE LA SEMAINE  
THIS WEEK'S ARTIST

« Jenny's Sunset »  
Huile sur toile - 18''x 24''

[arttram.org](http://arttram.org)

Commandité par -  
sponsored by

